

FICHE D'INSCRIPTION

Guadeloupe 2026

Deux dates : juillet/août - 16 jours -14 nuits

Date 1 : du 9 au 24 juillet 2026

Date 2 : 30 juillet au 14 août 2026

1^{er} Participant – ouvrant droit

Nom et Prénom

Adresse

.....
.....
.....

Date de naissance

Nationalité

N° de poste :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

passeport CNI

Date de validité :

2^e Participant – ayant droit

Nom et Prénom

Date de naissance

Nationalité

passeport CNI

Date de validité :

3^e Participant – ayant droit

Nom et Prénom

Date de naissance

Nationalité

passeport CNI

Date de validité :

4^e Participant – ayant droit

Nom et Prénom

Date de naissance

Nationalité

passeport CNI

Date de validité :

5^e Participant – ayant droit

Nom et Prénom

Date de naissance

Nationalité

passeport

Date de validité :

Les tarifs CSE

Le tarif de base en chambre double (adulte et enfant à partir de 11 ans) est de 2 090 € (au lieu de 2 290 €).

Tarifs enfants appliqués à condition de partager la chambre avec 2 tarifs adultes.

Age des enfants à la date du séjour.

Tarif adulte et à partir de 12 ans	2 090 € x	=
De 2 à 11 ans	1 755 € x	=
Forfait bébé moins de 2 ans	180 € x	=
Supplément chambre individuelle	825 € x	=
	total	=

Chambrée possible : 2 adultes + 2 enfants <12 ans ou 3 adultes/chambre.

Chambre individuelle : 825 € (nombre limité). Pas de chambre twin.

Voir le CSE pour la répartition dans les chambres.

Pour votre inscription, vous devez apporter :

- PASSEPORT ou CNI en cours de validité (au retour du voyage).

Les mineurs, quel que soit leur âge, doivent avoir un passeport individuel ou CNI (voir si une autorisation de sortie de territoire est nécessaire).

Pour les nationalités hors CEE, un VISA est souvent nécessaire, se renseigner.

- Le paiement total par **prélèvements / chèques /espèces**

Paiement échelonné possible par chèques ou prélèvements (remplir le formulaire SEPA, fournir un RIB).

- le (les) avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

L'inscription à ce voyage vous engage, si votre annulation génère des frais ou des pénalités basées sur le prix fort de notre prestataire, ceux-ci seront à votre charge. La non-obtention dans les délais du passeport ou VISA n'est pas un motif reconnu par l'assurance annulation.

Lu et approuvé le/...../2025